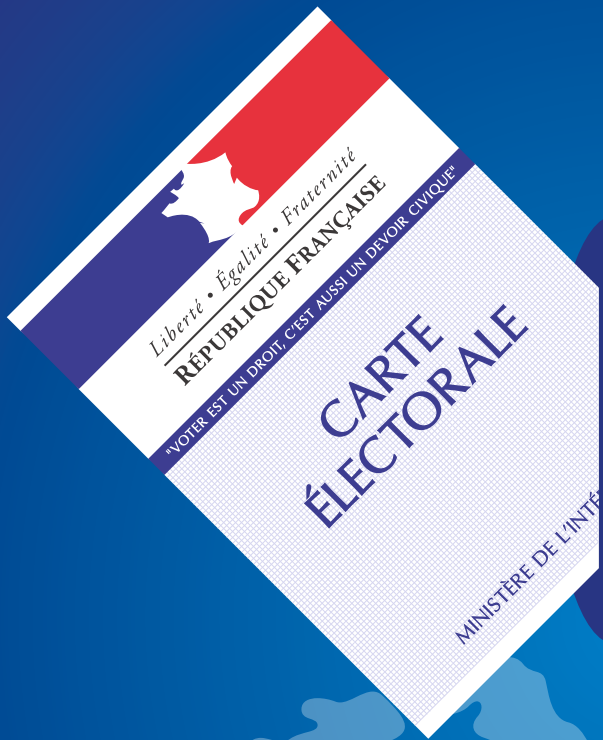


Bruges

LETTRE
DU MAIRE
SPÉCIALE
ÉLECTIONS

La Ville respire, s'exprime, s'anime.

Février 2024



www.facebook.com/villedebruges



www.mairie-bruges.fr

Redécoupage électoral

Présentation de la nouvelle répartition des bureaux et lieux de vote.



Bruges

Chères Brugeaises, chers Brugeais,

L'année 2024 sera une année électorale. Si vous ne l'avez pas encore noté, sortez vos agendas car les élections européennes se tiendront le dimanche 9 juin dans toute la France. Organisées tous les 5 ans, elles permettent d'élire les 705 députés du Parlement Européen.

Bien souvent perçue comme éloignée de notre quotidien et abstraite, l'Union Européenne est pourtant au cœur de décisions déterminantes pour les habitants des 27 pays qui la composent. Environnement, économie, droits sociaux et sociétaux, agriculture, politique étrangère... les décisions de l'Union Européenne se traduisent concrètement dans le droit français, déterminant certaines lois et impactant notre vie courante.

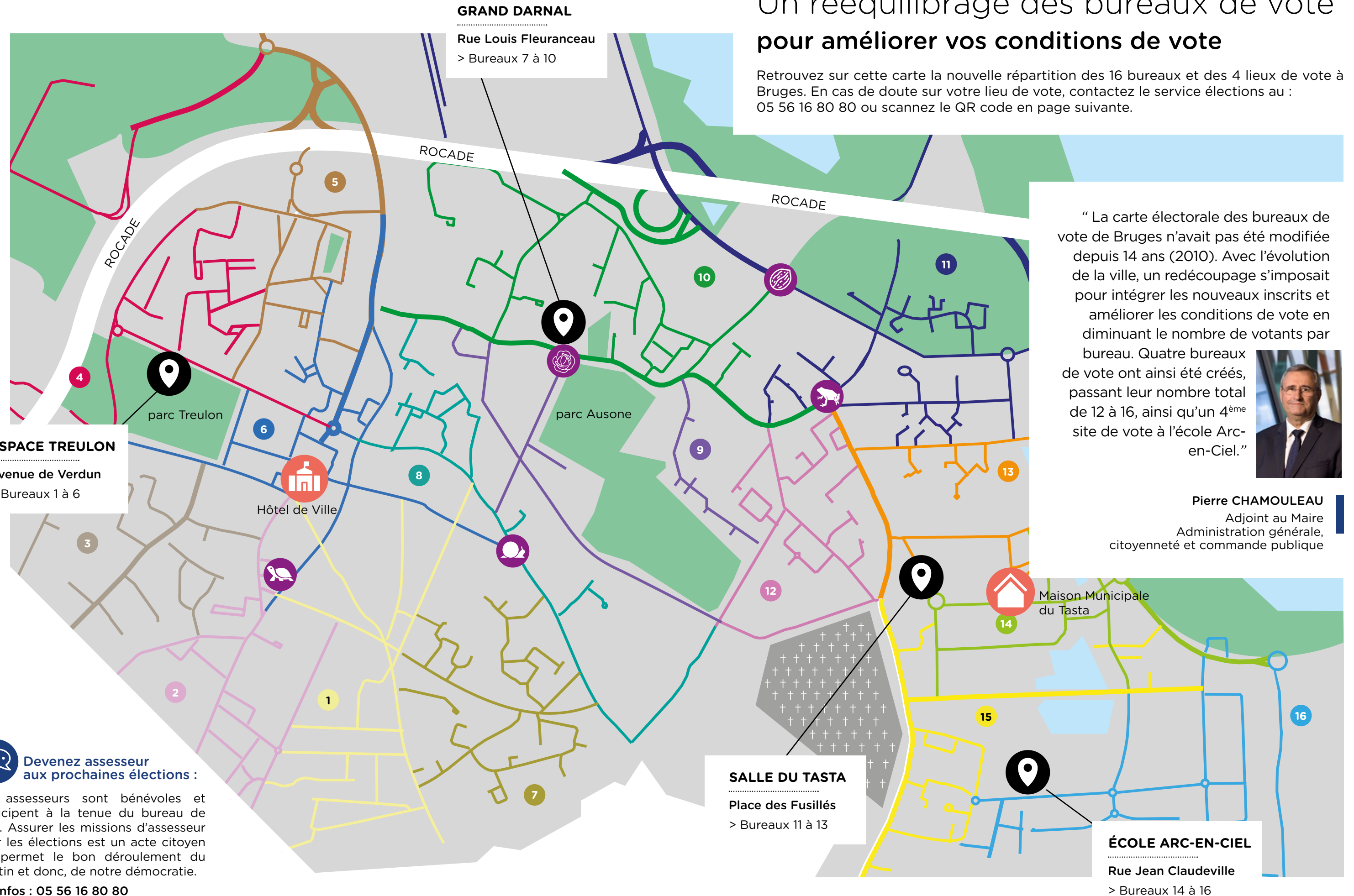
Les élections européennes sont ainsi un rendez-vous démocratique majeur de notre calendrier électoral, que je vous invite à ne surtout pas manquer. Elles permettent de choisir les représentants qui défendront vos valeurs et vos convictions, pour une Europe à votre image, qui défende au mieux vos préoccupations, vos besoins, vos principes. Dimanche 9 juin 2024 : votez !

En attendant de vous rendre aux urnes, cette lettre présente le redécoupage électoral que nous avons élaboré pour améliorer les conditions de vote à Bruges. Inchangée depuis 2010, la carte électorale a été revue pour réduire le nombre de votants par bureau de vote et donc, le temps passé pour glisser votre bulletin dans l'urne.

Brigitte Terraza
Maire de Bruges
Vice-Présidente
de Bordeaux Métropole

Un rééquilibrage des bureaux de vote pour améliorer vos conditions de vote

Retrouvez sur cette carte la nouvelle répartition des 16 bureaux et des 4 lieux de vote à Bruges. En cas de doute sur votre lieu de vote, contactez le service élections au : 05 56 16 80 80 ou scannez le QR code en page suivante.



“ La carte électorale des bureaux de vote de Bruges n'avait pas été modifiée depuis 14 ans (2010). Avec l'évolution de la ville, un redécoupage s'imposait pour intégrer les nouveaux inscrits et améliorer les conditions de vote en diminuant le nombre de votants par bureau. Quatre bureaux de vote ont ainsi été créés, passant leur nombre total de 12 à 16, ainsi qu'un 4^{ème} site de vote à l'école Arc-en-Ciel.”



Pierre CHAMOULEAU
Adjoint au Maire
Administration générale,
citoyenneté et commande publique

Devenez assesseur aux prochaines élections :

Les assesseurs sont bénévoles et participent à la tenue du bureau de vote. Assurer les missions d'assesseur pour les élections est un acte citoyen qui permet le bon déroulement du scrutin et donc, de notre démocratie.

+ d'infos : 05 56 16 80 80

Actus

Je m'inscris sur les listes électorales !

L'inscription sur les listes électorales concerne les nouveaux Brugeais : si vous venez d'emménager, vous devez vous inscrire sur les listes électorales de la commune. En effet, l'inscription n'est pas automatique lorsque vous déménagez.

Vous souhaitez voter à Bruges aux prochaines élections et n'êtes pas inscrit sur les listes électorales ? Vous avez jusqu'au 3 mai 2024 pour faire la demande en mairie, par courrier ou en ligne sur le site www.service-public.fr.

SUIS-JE BIEN INSCRIT SUR LES LISTES ELECTORALES ?

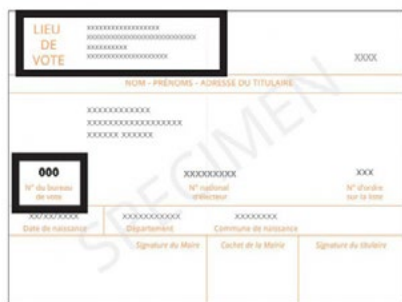
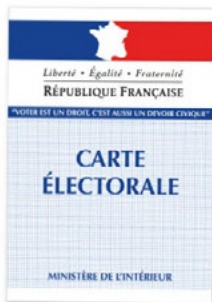
Le site www.service-public.fr permet à tout électeur de savoir s'il est bien inscrit sur les listes électorales d'une commune. Il suffit de renseigner son identité, sa commune, son sexe et sa date de naissance. Si l'électeur est bien inscrit dans cette commune, le site lui renvoie le numéro et l'adresse de son bureau de vote et son numéro d'ordre sur la liste de la commune.



Scannez le QR Code pour vérifier votre inscription sur les listes électorales.

Nouvelle carte électorale

Suite au redécoupage géographique des bureaux de vote, courant mai, de nouvelles cartes électorales vont être distribuées à l'ensemble des Brugeais inscrits sur les listes électorales de la commune. Vous y trouverez votre nouveau lieu de vote, ainsi que le numéro de votre bureau de vote, comme indiqué ci-dessous.



 **À vos agendas !**

ÉLECTIONS EUROPÉENNES : le 9 juin 2024

Les représentants au Parlement européen sont élus par les citoyens des pays de l'Union européenne lors des élections européennes. Les prochaines élections européennes sont prévues le 9 juin 2024 et se dérouleront en un seul tour de scrutin.

Tribunes libres

Parole de la majorité

La démocratie prend racine dans le vote des citoyens. Plus ce vote est massif, plus le pouvoir politique est légitimé pour mettre en œuvre le programme que les citoyens ont choisi. Il est donc important que chaque habitant puisse faire entendre sa voix lors des différents scrutins. C'est ce que nous souhaitons faire en facilitant l'inscription sur les listes électorales et en réorganisant les bureaux de vote afin d'offrir, à chaque électeur, des conditions optimales de participation.

Les élus de la Majorité :
Brigitte TERRAZA, Frédéric GIRO, Bernadette CENDRÈS, Sébastien BRINGTOWN, Nathalie GRIN, Gérard AYNIE, Emmanuelle LAMARQUE, Gonzalo CHACON, Pierre CHAMOULEAU, José BARATA, Monique CASTET, Pierre CHASTANG, Sylvie DESCAMPS, Isabelle BESSON, Catherine CESTARI, Thierry DUBUISSON, Fabrice FRESQUET, Isabelle PLANA, Valérie QUESADA, Stéphanie VIOLEAU, Michèle YON, Fabien CATOIRE, Frédéric CLERMONT, Kevin LACARRÈRE, Géraldine TROUVÉ-ZURITA.

Parole des oppositions

Le groupe Avec vous pour Bruges vous adresse tous ses vœux pour 2024. Avec l'espoir que l'urbanisme brugeais connaisse une accalmie, car le nouveau découpage électoral démontre l'inflation des constructions à l'opposé des promesses de Mme le Maire.

Les élus du groupe Avec vous pour Bruges ! : Hortense CHARTIER, Marc RAYNAUD, Corinne RENARD, Grégory NAU.

.....
Texte non fourni.

Les élus du groupe Bruges en mieux ! : Delphine PRUNIER, Michaël GISQUET, Guillaume BOURROUILH-PARÈGE.